

DIPLOME DE PUERICULTEUR(TRICE) (PUER)
PROGRAMME DE FORMATION

RNCP : 38529

CODE ROME : J1507

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 1^{er} janvier 2027

Certificateur : Ministère chargé de la santé

Qualification : Niveau 6

Objectifs généraux :

Obtenir le diplôme d'état d'infirmier

Public :

Personnes titulaires du diplôme d'Etat (ou en dernière année de formation) d'infirmier ou de sage-femme.

L'entrée en formation est subordonnée à la production du diplôme d'Etat.

Prérequis :

Avoir réussi les épreuves de sélection organisées sous le contrôle du Directeur général de l'ARS

Certificat médical de Vaccination conforme à la réglementation des professionnels de santé en France

Durée de la formation :

L'ensemble de la formation comprend 12 mois de scolarité, et comportent une durée totale de 1500 heures :

- 650 heures d'enseignements théoriques et pratiques,
- 710 heures d'enseignement clinique,
- 140 heures de travaux dirigés et d'évaluation.

Les étudiant(e)s ont droit à un congé annuel de quarante jours ouvrés dont vingt jours consécutifs. Ce congé est déterminé par l'école après avis du Conseil Technique.

Le diplôme d'Etat de Puériculteur atteste de l'obtention et de la validation des **cinq compétences suivantes définies dans le programme de formation** :

1° Identifier les besoins d'un enfant ou d'un groupe d'enfants (recueil d'informations, observation, analyse, discernement du besoin).

2° Répondre à ces besoins (inventaire des ressources, élaboration des différents types de réponse, choix de la réponse, mise en place d'action, évaluation et éventuel réajustement) en agissant en priorité dans les milieux où les besoins et les facteurs de risque sont les plus importants.

3° Promouvoir une politique de progrès en matière de santé de l'enfant par des actions de prévention, d'éducation, de recherche auprès : de parents, d'enfants, d'autres élèves en formation, et de professionnels concernés par l'enfant.

4° Participer à l'administration d'un service ou d'une institution d'enfants (former, animer, organiser, gérer) en se situant dans une équipe pluridisciplinaire et en liaison avec les différents intervenants auprès de l'enfant et de sa famille pour une action concertée.

Les enseignements théoriques portent sur :

La politique de santé ; l'organisation administrative, sanitaire et sociale ; le droit, l'éducation et la relation ; la sociologie ; les pathologies pédiatriques ; la diététique ; la psychologie et la psychosociologie ; la psycho pédagogie ; la gestion et le management

Les stages s'effectuent en secteurs hospitalier et en secteur extra-hospitalier portant sur les services de maternité, réanimation néonatale, pédiatrie, PMI, crèche collective.

Modalités et méthodes pédagogiques :

- Présentiel et/ou distanciel.
- Cursus Continu/Alternance
- Certains modules bénéficient d'un stage clinique
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Lieu de formation :

La formation se déroule :

- Site de l'IFPM Nord – 89 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans
- Site de l'IFPM Sud – Avenue Denis Diderot, 45100 Orléans

Les formateurs :

Les formateurs permanents de l'IFPM intervenant sur la formation

- Responsables de la formation : formatrices infirmières puéricultrices
puéricultrice cadre de santé
- Autres formateurs de l'IFPM : infirmiers, cadres de santé, IADE, IBODE, puéricultrices, Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciennes.

Les vacataires selon leur expertise : pédiatres, gynécologues-obstétriciens puéricultrices, auxiliaires de puériculture, diététiciens, sages-femmes, psychologues, avocats, éducatrices de jeunes enfants, sociologues, travailleurs sociaux.